

CONSEIL MUNICIPAL
- Compte rendu de la séance du 24 février 2012 -

Présents : 21 conseillers

Absents : LAURENT Léa (procuration CREDOU Ronan), GLOAGUEN Cédric (procuration FLOCH Marianne).

Secrétaire de séance : STEPHAN Joëlle.

1/ Présentation du rapport préparatoire au débat budgétaire pour l'exercice 2012.

2/ Délibération approuvant le projet de mise en souterrain des réseaux aériens basse tension, éclairage public et télécommunication dans le quartier de Ti-Lapin, pour un montant de travaux estimé à 116 200,00 € H.T.. Une demande de subvention sera présentée au SDEF (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère).

3/ Délibération approuvant le projet d'avenant à la convention de partenariat avec le C.L.C. pour l'animation de la maison des jeunes fixant le montant de la subvention de fonctionnement pour l'année 2012 à 96 000,00 €.

4/ Approbation, à l'unanimité, de la convention annuelle de partenariat C.L.C. – Malamok, pour l'animation d'un A.L.S.H. en 2012. La participation prévisionnelle de la commune est de 11 000,00 €.

5/ Discussion et vote à l'unanimité :

- de l'amortissement de divers matériels pour un montant total de : 77.843,83 € (annexe 1).
- de l'amortissement des subventions d'équipement relatives à l'étude diagnostique du réseau d'assainissement pour un montant total de : 16 935,48 €.

VU pour être affiché le 1^{er} mars 2012 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

L'adjoint au Maire,
Ronan CREDOU